

# Vaccin antipneumococcique conjugué

Cette feuille de renseignements est publiée à titre d'information seulement. Elle ne remplace en aucun cas les conseils, diagnostics et traitements médicaux. Consultez toujours un professionnel de la santé quand votre état de santé vous préoccupe ou avant d'apporter des changements à votre alimentation, mode de vie ou traitement.

## Comment protéger les enfants contre les infections pneumococciques?

Les vaccins – administrés en injection ou autre – sont le meilleur moyen de protéger les enfants de certaines infections très graves. Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande vivement l'immunisation systématique.

Le vaccin antipneumococcique conjugué protège les enfants des infections pneumococciques invasives comme la pneumonie, la bactériémie (infection du sang) et la méningite (infection des membranes recouvrant le cerveau).

## Qu'est-ce qui cause l'infection pneumococcique?

L'infection pneumococcique invasive est causée par une bactérie appelée *Streptococcus pneumoniae* (ou pneumocoque). Cette bactérie peut causer n'importe laquelle des maladies suivantes :

- pneumonie (infection des poumons)
- bactériémie (infection du sang)
- méningite (infection des membranes recouvrant le cerveau et la moelle épinière).

En outre, l'infection pneumococcique est une cause fréquente d'infection de l'oreille (otite moyenne).

La pneumonie, la bactériémie et la méningite sont parfois mortelles et peuvent causer une atteinte

permanente telle la surdité, particulièrement chez les personnes ayant une maladie à risque élevé.

Il arrive à l'occasion que les antibiotiques n'arrivent pas à combattre l'infection pneumococcique. Ce phénomène s'appelle la « résistance aux antibiotiques ». Lorsqu'il y a résistance aux antibiotiques, le traitement de l'infection est plus difficile.

## Comment peut-on contracter une infection pneumococcique?

La bactérie responsable de l'infection pneumococcique invasive vit parfois naturellement dans l'organisme, sur la paroi arrière du nez et de la gorge, sans que l'on ne ressente de symptômes. Des personnes en bonne santé et de tout âge peuvent en être porteuses, bien qu'elle soit plus fréquente chez les jeunes enfants.

Elle se transmet par les gouttelettes de salive projetées dans l'air lorsque l'on tousse ou éternue. Elle se propage aussi lorsque l'on porte à sa bouche des articles infectés par la salive d'une autre personne, par exemple une paille, une bouteille de boisson, un ustensile ou un jouet.

## Pourquoi le vaccin antipneumococcique est-il important?

Le *Streptococcus pneumoniae* est la cause la plus fréquente d'infection bactérienne chez les enfants de moins de deux ans. Le vaccin

antipneumococcique (conjugué) peut prévenir la pneumonie, la bactériémie et la méningite causées par la bactérie *Streptococcus pneumoniae* chez ces enfants.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les enfants de moins de deux ans nés le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ou après pourront recevoir le vaccin antipneumococcique (conjugué) gratuit dans le cadre de leur programme d'immunisation.

Il sera aussi offert aux enfants de moins de cinq ans atteints de maladies à risque élevé, ces derniers étant plus susceptibles d'être affligés par une infection pneumococcique invasive. Les enfants sont à risque élevé lorsqu'ils présentent l'un ou l'autre des états suivants :

- drépanocytose ou autres anomalies des cellules falciformes du sang
- absence de la rate ou rate qui ne fonctionne pas
- infection à VIH
- états où le système immunitaire est affaibli (par exemple cancer, transplantation d'organes, syndrome néphrotique, utilisation de longue durée de corticostéroïdes)
- affections chroniques (par exemple, maladie coronarienne ou pulmonaire chronique, diabète sucré, fuite de liquide céphalo-rachidien, maladie rénale chronique)
- avant ou après un implant cochléaire.

Près d'un enfant sur quatre atteints d'une infection pneumococcique invasive avait une maladie sous-jacente.

### **À quel moment faut-il administrer le vaccin antipneumococcique?**

Normalement, la série de vaccins conjugués commence à l'âge de deux mois. Le vaccin peut être administré dès l'âge de six semaines. Par contre, le calendrier de vaccination et le nombre de doses nécessaires (jusqu'à quatre) dépendent de l'âge de l'enfant au moment de l'administration de la première dose.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés, communiquez avec votre médecin ou avec votre bureau de santé publique.

### **Le vaccin a-t-il des effets secondaires?**

La plupart des réactions ont tendance à être bénignes et peuvent inclure une douleur, des rougeurs, des démangeaisons ou une éruption au point d'injection. Citons au nombre des autres effets secondaires les maux de tête, les étourdissements et les nausées.

Les réactions graves au vaccin sont très rares.

Signalez tout effet secondaire ou réaction grave au vaccin à votre médecin ou infirmière praticienne ou à votre bureau de santé publique local.

**Vous devriez toujours discuter des avantages et des risques liés à tout vaccin avec votre médecin ou infirmière praticienne ou un intervenant de votre bureau de santé publique local.**

### **Qui ne doit pas recevoir ce vaccin?**

Les enfants allergiques au vaccin ou à tout composant de ce vaccin, ainsi que ceux ayant eu auparavant une réaction anaphylactique à la suite de son administration, ne devraient pas se faire vacciner.

### **Quand devrais-je appeler mon médecin ou l'infirmière praticienne?**

Appelez votre médecin ou infirmière praticienne ou rendez-vous à l'urgence de l'hôpital le plus proche si votre enfant présente l'un des symptômes suivants dans les trois jours suivant la vaccination :

- urticaire
- enflure de la bouche et de la gorge
- difficulté à respirer, enrrouement ou respiration sifflante
- température élevée (plus de 40° C ou 104° F)
- convulsions ou crises d'épilepsie
- toute autre réaction grave au vaccin.

**À qui dois-je m'adresser si j'ai d'autres questions?**

Parlez à votre médecin ou communiquez avec votre bureau de santé publique.

**Comment consigner les vaccins de mon enfant?**

Quand votre enfant reçoit un vaccin, peu importe lequel, assurez-vous que son dossier d'immunisation personnel (appelé parfois « carte jaune ») est mis à jour. Gardez-le dans un endroit sûr! Il se peut que la garderie ou l'école où vous inscrivez votre enfant vous le réclame.

**Pour en savoir davantage**

Renseignements sur les services et ressources de santé :

[www.health.gov.on.ca](http://www.health.gov.on.ca)

Conseils et renseignements conviviaux destinés aux consommateurs :

[www.SanteOntario.com](http://www.SanteOntario.com)

Ligne INFO : 1 877 234-4343  
(sans frais en Ontario)

ATS : 1 800 387-5559

Télésanté Ontario : 1 866 797-0000

ATS : 1 866 797-0007

Ou appelez votre bureau de santé local.

*English version available at :*

*1-877-234-4343*

*TTY 1-800-387-5559*

*Web: www.HealthyOntario.com*